

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA CONCOURS DU 22 AVRIL 2025



- Chaires disponibles (tableau 1)
- Chaires à renouveler (tableau 2)
- **DATES LIMITES DE SÉLECTION INTERNE**
 - Nouvelles candidatures
 - Renouvellements
- **COMPOSITION DES DOSSIERS, PROCESSUS DÉCISIONNEL INTERNE**
 - Nouvelles candidatures
 - Renouvellements
- Protection des renseignements personnels
- Critères d'évaluation
- Soutien et information

Tableau 1

Chaires disponibles		
Secteur	Niveau 1	Niveau 2
IRSC	1	-
CRSNG	-	-
CRSH	-	-
TOTAL	1	-

Tableau 2

Renouvellements		
Secteur	Niveau 1	Niveau 2
IRSC	1	2
CRSNG	-	1
CRSH	-	-
TOTAL	1	3

- **Disponibles aux nouvelles candidatures : 1**
La chaire est ouverte au secteur IRSC (toute candidature doit démontrer sa capacité d'obtenir des subventions du IRSC).
- **Renouvellements : 4**
Faculté de génie et Faculté de médecine et des sciences de la santé.

CALENDRIER ET DATES LIMITES DE LA SÉLECTION INTERNE

NOUVELLES CANDIDATURES Échéancier pour le concours d'avril 2025		
Étapes	Dates limites	Qui?
Identification du thème porteur et invitation aux facultés à faire connaître leur intention de participer à l'affichage et au concours	3 avril 2024	VRRES
Les facultés concernées confirment au VRRES leur intention de recevoir des candidatures pour la chaire	17 avril 2024	Facultés (selon les besoins des départements)
L'Université élabore un appel de proposition dans le thème fédérateur identifié avec les facultés participantes	18 avril au 9 mai 2024	VRRES et CGRH
Affichage	13 mai au 30 août2024	CGRH
Période de recherche active des candidatures	13 mai au 30 août2024	Facultés, départements, CGRH
Sélection des candidatures dans les facultés	4 septembre au 4 décembre2024	Facultés/CGRH
Envoi du rapport du comité de sélection et Annexe A au décanat. Voir <i>Guide de dotation</i> : crc-guide-dotation-chaire-fonds.pdf	4 décembre 2024	RH
Soumission des dossiers de candidature complets au VRRES à l'attention de brigitte.leduc@usherbrooke.ca	4 décembre 2024	Décanats
Envoi des dossiers aux membres du CSI	9 décembre 2024	SARIC
Réunion du CSI	Entre le 9 et le 17 janvier 2025	VRRES/SARIC/CSI
Approbation des candidatures par le Comité de direction de l'Université et annonce des décisions	Le 20 ou le 27 janvier 2025	Comité de direction
Communication des décisions aux facultés qui ont un soumis au dossier	Le 21 ou le 28 janvier 2025	VRRES
Soumission des demandes au PCRC	22 avril 2025	SARIC
Décision d'octroi du PCRC	Octobre 2025	SARIC
Début de la CRC	Au plus tôt le premier jour du mois de la décision d'octroi du PCRC	Candidat, décanat, SARIC

RENOUVELLEMENTS

Échéancier pour le concours d'avril 2025

Étapes	Dates limites	Qui?
Invitation aux décanats préparer les renouvellements	3 avril 2024	VRRES
Invitations aux titulaires à préparer leur renouvellement	19 avril 2024	Décanat (VDR)
Comité d'évaluation de la faculté	Automne 2024 La date exacte est déterminée par le VDR qui en informe les personnes candidates par écrit dans des délais diligents	VDR et CGRH
Envoi au décanat du rapport du comité d'évaluation et Annexe A. Voir <i>Guide de dotation</i> : crc-guide-dotation-chaires-fonds.pdf	4 décembre 2024	CGRH
Soumission des dossiers de renouvellement au VRRES (CV en format CRC, rapport de rendement demandé par le PCRC, lettre de la faculté, rapport du comité de sélection signé et Annexe A du <i>Guide de dotation</i>)	4 décembre 2024	Décanat
Envoi des dossiers aux membres du CSI	9 décembre 2024	SARIC
Réunion du CSI	Entre le 9 et le 17 janvier 2025	VRRES/SARIC/CSI
Approbation des renouvellements par le Comité de direction de l'Université	Le 20 ou le 27 janvier 2025	Comité de direction
Communication des décisions aux facultés qui ont un soumis au dossier	Le 21 ou le 28 janvier 2025	SARIC
Soumission au PCRC	22 avril 2025	SARIC
Décision du PCRC	Octobre 2025	SARIC

COMPOSITION DES DOSSIERS ET PROCESSUS DÉCISIONNEL INTERNE

NOUVELLE CANDIDATURE

IDENTIFICATION DU THÈME FÉDÉRATEUR DE LA CRC ET DES FACULTÉS PARTICIPANT À L’AFFICHAGE ET AU CONCOURS

Le thème fédérateur de la CRC est identifié par le VRRES, et les facultés qui souhaitent participer au concours doivent s’identifier auprès du VRRES. Le gabarit d’appel de candidatures (affichage) répondant aux exigences du PCRC est complété au Service des ressources humaines et identifie les facultés qui ont indiqué leur intention de participer au concours. À partir de l’affichage effectué (notamment sur le site de l’Université), il appartient ensuite à chaque faculté de diffuser l’appel de candidatures, d’effectuer ses propres recherches actives et méthodiques de candidatures, et de procéder à son propre processus de sélection interne, dans le respect des exigences EDI du PCRC.

SÉLECTION PAR LES FACULTÉS

Les candidates et candidats répondent aux appels de candidatures en identifiant la faculté pertinente à leur programme de recherche. L’Université transmet aux facultés les dossiers de candidature qui les ont identifiées. Les facultés tiennent respectivement leurs processus de sélection interne et indépendant. Au terme de la sélection interne aux facultés, les décanats concernés transmettent, **d’ici le 4 décembre 2024**, la ou les candidatures finales (une à deux candidatures par chaire par faculté) qu’ils proposent respectivement, à l’attention de brigitte.leduc@usherbrooke.ca.

Chaque dossier de candidature doit comprendre les cinq éléments suivants :

- 1) Une lettre de la doyenne ou du doyen de la faculté présentant les rubriques suivantes et protégeant les données personnelles*
 - a) Toute information jugée utile pour éclairer l’excellence en recherche de la candidature proposée, dans le cadre d’une évaluation interdisciplinaire,
 - b) L’impact structurant de la candidature (potentiel de collaborations, apport de l’expertise par rapport aux masses critiques actuelles)
 - c) L’intégration de la candidature au thème porteur du Plan stratégique de l’Université auquel la chaire est identifiée dans l’affichage de poste;
 - d) Le processus de recrutement et de sélection de la candidature.
- 2) L’Annexe 3 (rapport du comité de sélection) **signé** et l’Annexe A du [Guide de dotation](#) du Service des ressources humaines; ces documents ne sont pas transmis au CSI;
- 3) Le CV complet de la candidate ou du candidat;
- 4) Une description d’une page (maximum) des cinq principales contributions en recherche de la personne candidate en carrière, mettant en évidence leur impact, leur reconnaissance, et l’apport original de la personne candidate.

- 5) Un résumé d'une page du programme de recherche proposé, décrivant : les objectifs du programme, l'approche de recherche, l'originalité, l'importance prévue des travaux

Optionnel : en particulier pour les candidatures externes, une lettre de la direction du département (ou d'un institut ou d'un centre de recherche) qui forme l'environnement principal de la chaire, afin de présenter l'intégration de la chaire proposée et de l'expertise de la personne candidate.

Tout document supplémentaire ne sera pas considéré.

SÉLECTION FINALE

Les dossiers de candidature retenus par la faculté (une à deux candidatures par chaire affichée par faculté) sont transmis au comité de sélection institutionnel (CSI), qui les examine. Le CSI soumet sa recommandation au comité de direction de l'Université. Le comité de direction prend la décision finale sur la base de la recommandation du CSI et en examinant, de plus, la conformité du processus de sélection qui a été suivi, le respect des priorités stratégiques institutionnelles et la planification des postes professoraux.

RENOUVELLEMENTS

PROCESSUS DÉCISIONNEL

Le site web de la faculté doit rendre accessible en continu la description du processus décisionnel applicable aux renouvellements. Sur rappel du VRRES au décanat, les titulaires sont invités à préparer leur dossier de renouvellement. Les facultés tiennent respectivement leurs processus d'examen interne. Au terme de cet examen, le décanat transmet le dossier de candidature, **d'ici le 4 décembre 2024**, à brigitte.leduc@usherbrooke.ca.

Chaque dossier de candidature doit comprendre les quatre éléments suivants :

- 1) Une lettre de la doyenne ou du doyen de la faculté présentant les rubriques suivantes et protégeant les données personnelles*
 - a) Toute information jugée utile pour éclairer l'excellence en recherche de la candidature proposée, dans le cadre d'une évaluation interdisciplinaire;
 - b) L'impact structurant de la candidature (collaborations, apport de l'expertise par rapport aux masses critiques actuelles);
 - c) L'intégration de la candidature au thème porteur du Plan stratégique de l'Université auquel la chaire est identifiée;
 - d) Le processus décisionnel suivi ou l'adresse de la page web contenant ces informations.
- 2) L'Annexe 3 (rapport du comité de sélection) **signé** et l'Annexe A du [Guide de dotation](#) du Service des ressources humaines; ces documents ne sont pas transmis au CSI;
- 3) Le CV CRC complet de la candidate ou du candidat incluant les « [Documents accompagnant le CV](#) » selon les instructions du PCRC : soit les Conventions de

publications, Principales contributions, Contributions en recherche, Leadership, Formation de personnel hautement qualifié, Autres contributions;

- 4) Le [Rapport sur le rendement](#) préparé selon les instructions du PCRC (six pages au plus, résumé non compris).

Tout document supplémentaire ne sera pas considéré.

* PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

À l'exception du rapport du comité de sélection, qui n'est pas transmis aux membres du comité de sélection institutionnel, **un dossier de candidature ne doit pas comprendre d'information confidentielle provenant d'avis d'auto-déclaration** d'appartenance à un groupe désigné. La lettre du doyen doit se limiter à mentionner, le cas échéant, que la personne candidate fait progresser les cibles dans un ou des groupes désignés où il y a actuellement des écarts par rapport aux cibles intermédiaires à atteindre. Les cibles intermédiaires et les écarts aux cibles sont publics et disponibles ici :

<https://www.usherbrooke.ca/saric/fileadmin/sites/saric/documents/1-financement/chaieres/crc/crc-cibles-edi.pdf>

Pour plus d'information, consultez la personne conseillère en gestion des ressources humaines associée à votre faculté.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'Université est engagée à soutenir de façon prioritaire l'équité et la diversité comme facteur stratégique d'excellence. Le comité de sélection institutionnel évalue l'excellence et l'impact stratégique des candidatures selon les critères des chaires de recherche du Canada. Les grilles d'évaluation remises aux membres de ce comité sont disponibles ici:

<https://www.usherbrooke.ca/saric/financement/chaire/crc>

CONTACTS

Processus institutionnel et dossiers de candidature :

Brigitte Leduc

Brigitte.Leduc@USherbrooke.ca

819 821-8000, poste 61927

Préoccupations sur l'équité, la diversité et l'inclusion :

Hélène Laurendeau (Mélisande Bélanger par intérim)

equite-diversite-inclusion@usherbrooke.ca